

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 34

Artikel: Dans le tram
Autor: Zed.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203597>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.**Le vieux pays.**

Il n'est point exagéré de dire que le canton de Vaud est un pays d'une richesse extraordinaire au point de vue archéologique et qu'il offre le champ le plus varié à ceux qui veulent étudier l'histoire et le développement des arts chez nous. Combien s'en doutaient ?

Voilà pourtant ce que dit M. Victor-H. Bourgeois, correspondant de la Commission vaudoise des monuments historiques, dans la préface de l'ouvrage qu'il vient de publier, sous le titre de *Au pied du Jura, guide historique et archéologique dans la contrée d'Yverdon et de Grandson* (Georges Bridel et Cie, éditeurs).

D'Yverdon et lieux circonvoisins à la Chartreuse de la Lance, qui est à la frontière neuchâteloise, M. Bourgeois fait faire à son lecteur une promenade fort intéressante et fort instructive. Toutes les époques qui ont précédé la nôtre sont successivement évoquées par les témoignages les plus curieux qu'elles nous ont laissés. Et le profane, pour qui c'est là presque un voyage de découverte, y trouve un plaisir d'autant plus grand que M. Bourgeois s'est mis entièrement à sa portée, évitant le plus possible les descriptions trop savantes et les termes trop spéciaux.

Il est vivement à désirer que l'on fasse, pour d'autres parties de notre pays, ce que vient de faire M. H. Bourgeois pour le nord du Jura vaudois.

Voici un extrait de l'article concernant le monastère de la Lance, près Concise, que bien peu connaissent et qui est des plus intéressants.

*

La propriété de la Lance, dont la position, absolument exceptionnelle, et la beauté idyllique vaudraient à elles seules une visite, a conservé une église et surtout un cloître de la première moitié du quatorzième siècle, reste de l'ancienne chartreuse, qui est un vrai bijou archéologique.

Diverses opinions ont été émises sur les origines du couvent et le nom même de la Lance. On a voulu y voir une dénomination provenant d'un morceau de la sainte lance apporté d'outremer par un sire de Grandson, ou d'un fragment de la lance qui perça le cœur de saint Maurice. Il n'en est rien. Depuis sa fondation, en 1320, le monastère de la Lance porta, dans les documents, le nom du ruisseau (= Lancy) près duquel il fut construit (Saint lieu de la Lance).

Le premier prieur de ce couvent fut Jean de Montaigu (de monte acuto); le dix-huitième et dernier fut Pierre de Dompierre, d'Avenches; le monastère fut sécularisé en 1538. Il restait alors dans ce couvent six religieux qui, refusant d'embrasser la Réforme, furent renvoyés par l'Etat de Berne, qui fit remettre à chacun d'eux vingt livres, après les avoir dépouillés de leurs titres et de leurs revenus dont l'Etat de Fribourg eut sa part. Le cloître et l'église ont été construits entre 1320 et 1328.

Il est évident qu'après la sécularisation les bâtiments de la Lance subirent un remaniement et plusieurs parties ont conservé le cachet du seizième siècle. Ainsi, certaines portes et fenêtres en accolades et peut-être aussi la tour

ronde contenant l'escalier à vis qui donne accès à l'étage.

Le cloître de la Lance est de petites dimensions, ce qui s'explique par le nombre restreint (treize) de chartreux qui résidaient en ce lieu, mais il est conservé pour ainsi dire intact, à part quelques transformations d'ordre secondaire du treizième siècle et ses détails sont du plus haut intérêt.

Le cloître, carré, est formé de quatre galeries couvertes appuyées chacune du côté extérieur contre un mur des bâtiments, et réservant au milieu un espace, également carré, à ciel ouvert, une cour minuscule. Les galeries sont recouvertes en voûtes d'arête et les nervures reposent sur des culs-de-lampe de modèles divers; les uns sont très simples, sans ornements, à plusieurs faces en biseau, d'autres portent des sculptures représentant des figures humaines.

Du côté opposé aux murs, les nervures s'appuient sur de petites colonnes accolées ou des groupes de quatre colonnes taillées dans un seul bloc et liées entre elles, placées aux angles et au centre de chaque rangée.

Les *chapiteaux* sont curieux et offrent de la variété. Les uns sont tout à fait simples et paraissent être restés inachevés, les autres sont ornés de feuilles plus ou moins ouvragées. Les arcs réservés entre les colonnettes sont trilobés, en forme de trèfle, et rappellent par leur forme les fenêtres du clocher de Grandson. L'ensemble porte le cachet évident de l'époque de transition (les clefs de voûtes exceptées), et l'on serait tenté au premier abord de dater cette construction du treizième siècle, si l'on ne savait positivement que la consécration en eut lieu en 1328.

La *galerie* est comprise quatre portes, dont une cintrée, une à accolade du seizième siècle, les autres d'un remaniement postérieur, avec linteau horizontal. Il est permis de supposer que ces portes donnaient dans les cellules des chartreux, comme c'est le cas dans les établissements analogues d'Italie (chartreuses de Florence, de Pavie, etc.).

Une jolie niche du seizième siècle est conservée dans le mur sud, à côté de la porte rectangulaire qui donne accès dans la tour.

La *galerie nord* ne compte qu'une porte cintrée, tandis que celle du côté ouest en a trois, dont deux cintrées et une rectangulaire.

Le *corridor* conduisant du cloître à la façade ouest des bâtiments à côté de l'église, a conservé également une petite porte étroite et en plein cintre, vis-à-vis de laquelle se trouve une cuiseuse intéressante par ses voûtes.

Au-dessus de la porte donnant du cloître dans ce corridor, est fixée encore une petite cloche avec ornements en fer forgé surmontés d'une croix. Nous ne serions point étonnés si l'on nous prouvait que cette cloche est encore celle qui appelaient les derniers chartreux aux offices divers et aux cérémonies.

Le cloître de la Lance est d'un effet ravissant et, lorsqu'on en parcourt les galeries, on se croit transporté bien loin du canton de Vaud, dans quelque couvent de France et d'Italie. C'est,

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ainsi que nous l'avons dit, un bijou archéologique. VICTOR-H. BOURGEOIS.

En Béotie.

C'ÉTAIT samedi dernier, à l'inauguration du Martigny-Châtelard, le benjamin de nos chemins de fer de montagnes. De toutes les lignes semblables, c'est une de celles où ingénieurs et belle nature, ces deux divorces irréconciliables, au dire de beaucoup de gens, vivent dans les meilleurs termes. Leur union est si intime qu'elle fait admirablement valoir les attraits, uniques de l'une, la science, la témérité et l'art des autres.

La fête fut charmante. A chaque halte, musique, collations, discours; et, sur le quai des coquettes stations, à l'air de chalets, une foule joyeuse et enthousiaste, où les figures hâlées des montagnards voisinaien avec les visages apprêtés de leurs hôtes de la belle saison.

M. le président de la commune venait d'adresser un cordial souhait de bienvenue aux voyageurs, officiels et autres, du train inaugural. Un de ceux-ci répondait avec non moins de cordialité à cet aimable salut. C'était tout simple; le cœur seul avait la parole. Tout le monde écoutait en silence.

A côté de nous, une famille « très bien », venue du petit bout du lac, et qui était sans doute en séjour dans la région :

— Dis-moi, demande madame à son mari, qui donc est celui qui répond au maire ?

— Je ne sais pas... un Vaudois quelconque; n'entends-tu pas, à l'accent.

Celui qui répondait au « maire » n'était point tout à fait « quelconque » et pas du tout « Vaudois ». C'était un honorable représentant du canton du Valais aux Chambres fédérales

(Authentique.)

Dans le tram.

La voiture citron du tramway fait son semi-piternel « tour de ville ». Elle est honnêtement garnie de voyageurs, de « clients », comme disent les employés de la Compagnie; cependant, avec un peu de bonne volonté, on y trouverait encore deux ou trois places assises. A l'avant et à l'arrière, la plateforme est occupée par des messieurs, des fumeurs, et aussi par une ou deux petites femmes qui ne craignent ni les courants d'air ni l'odeur de la pipe. Sur les deux banquettes de l'intérieur ont pris place des Françaises aux charmes opulents et au prestigieux caquetage; un jeune couple italien, qui rit de tout et à tout moment; des étudiants russes, masculins et féminins, dont le langage gazouillant jure avec l'expression farouche du regard; un monsieur allemand, flanqué de deux grosses personnes qui peuvent être deux sœurs, aussi bien que la mère et la fille; enfin, un vieillard, magistrat ou professeur, qui a l'air de faire le mort dans son coin.

— Riponne!

La voiture stoppe. Monte une bonne femme, un panier au bras.

— Passez à l'intérieur! fait le contrôleur, il y a encore de la place.

La nouvelle voyageuse s'insinue timidement entre les banquettes. A sa vue, les conversations se taisent, et les robes des dames s'enfrent à droite et à gauche, si bien qu'aucun espace libre n'apparaît. La bonne femme fait mine de rebrousser chemin.

— Mais restez donc, dit l'employé, il y a une place à droite, entre ces deux dames.

Ces deux dames, ce sont les Allemandes, sœurs ou mère et fille. Elles s'écartent de mauvaise grâce, tandis que la nouvelle venue s'assied entre elles, et que toute la rangée de leur côté roule des yeux furieux. En face, les papotages ont repris de plus belle, et un inextinguible fou-rire secoue de nouveau le jeune couple italien.

— Place du Tunnel!

Nouvel arrêt. Un ouvrier du pays, charpentier ou menuisier, à la mine ouverte et joyeuse, saute sur le marchepied et, sans lanterner, pénètre dans l'intérieur.

— Faites excuse, mesdames et messieurs, on ne prendra pas place double.

Il a vu d'un coup d'œil quelle était la banquette la moins garnie et, en un temps et deux mouvements, il se trouve gentiment installé à côté des amoureux d'Italie, ce qui n'empêche pas ces derniers de rire de plus belle. Mais les autres voyageurs du même côté font à leur tour des mines longues. Alors, en face, une des Allemandes, sœurs ou fille et mère, de dire tout haut, avec un pur accent des bords du Rhin :

— La chustice, elle existe non seulement à Berlin, mais aussi dans la tramway lausannoise!

ZED.

Les affaires sont les affaires.

Un de nos concitoyens du canton de Vaud, de passage à Bruxelles, nous transmet la lettre suivante, que vient de recevoir une maison de commerce de cette ville :

« Messieurs,

« Nous apprenons avec un vif chagrin la perte que vous venez de faire par le décès de M. D., votre associé. Croyez que nous prenons une part très grande à votre deuil.

» A l'expression de notre profonde sympathie, permettez-nous de joindre les sentiments de regrets que nous avons éprouvés en constatant que la lettre de faire-part envoyée par votre maison sortait des presses de la lithographie Z., alors qu'en vous adressant à nous vous eussiez été servis bien mieux de toutes façons.

» Nous joignons à la présente notre cahier de prix-courants pour faire-part mortuaires, pour le cas où un décès surviendrait de nouveau dans votre honorable maison.

» Dans l'espoir que nous serons très prochainement à même d'exécuter vos ordres, nous vous prions d'agrérer, messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

» X., Y., Z. & Cie. »

Quemet on fâ por s'einrets!

La a quaque poûro dein noutron paï. Prau su que vo lo séde. Lai a assebin quaque retso. Heureusamente et su bin conteint por leu, c'raïo adi que l'è moins pénâblio d'être retso que d'être poâro; l'è verè qu'on a adan quaque couson po savai quemet faut eimpâlli sa mounfa, dein quinna banqua on vo bâille lo plie gros interêt, po reveindre sè titre ào prix coteint principalameint se sant su dâi tsemîn de fè quemet lo Dzorat ào bin clli de Bière. Einfîn, que voliâi-vo? vo dio que lè retso ne droumant pas tota la né. Ma sant bin plie

estimâ que lè poûro, l'è po cein que faut mî être retso, c' on dit qu'on sè rassasie de tot que de l'honneu. La mètsance l'è que ellau que l'ant prau bin ào sèlao et min de dévalle à l'ombro ne sant pas dâi tabousse, ie sant secret qu'on diâblio et ne décellant pas quemet l'ant fè por s'einrets!

Pierro dâi Confréri n'avai pas pi z'u onna bouna tsemise et on crouöi par de choque quand son père l'avai modâ po lo cemetiro; s'etâi adan met petit marchand de bou et petit-z'petit s'etâi montâ ein grand et po fini l'etâi vegnâ asse retso que Job, ellu Job que la Biblia no raconte que l'avai sé pas diéro de bâo, de vatse, de modze, de bolet, de tsevau, mîmalement de bouriisquo, c' ein fré dza de ellu teimps. Du adan Pierro sè promenâve adi ein petit tsé, founâve dâi cigare asse grant que dâi berclire, bêvessâi dau bon et prau, et l'avai fan de pouâi eintrâ dein la municipalité.

On coup sè trovâve justameint pè lo Lion d'o, iô l'avai quartetâ avoué Liaudi, lo petit syndico et Djan-David (l'frant on bocon d'a pareint de la part de lau mère). Liaudi couenâve on bocon Pierro, lâi desâi dinse :

— Ma, dis-no vâi, Pierro, quemet t'a fè po veni asse vito retso, de trâoquatre ans. Quinna recetta a-to z'u?

— Pardieu, l'è que sè lèvâve matin, que fâ Djan David.

— Quaise-té, so repond Pierro, lè vîlho desant :

Clli que sè lâive matin
Medze son bin.
Clli que sè lâive tâ
N'amasse pas.

— Adan te t'î met bin avoué lè brave dzein.

— Lo diton dit : « Faut sè fré ami de la canaille, lè brave dzein fant rein de mau », fâ Pierro.

— Ta fenna n'avai portant pas tant de bin?

— Ma mère desâi : « La fortuna d'onna fenna l'è du lo câodo ein devânt ».

Et lâi avai pas moyan de lâi trére lè vè fro dau nâ, assebin mon' Pierro s'en va à l'ottô ein laisseint lè z'autro on boquetet motset.

Quand l'è que fut vâi, lo petit syndico que savai que Pierro quand l'è qu'îre marchand de bou veindâ lè moûno gaillâ fâblio, sè fascene n'avant rein que lo prin avoué dâotraî rondins à l'einto, lo fin que menâve ài marchand etâi rein qu'on bocon chet ào bord d'au tsé por que pésâi mè, et dâi veingtanne d'affère dinse, ie fâ adant ài z'autro :

— Vâide-vo! po s'einrets! rido faut fré que met Pierro dâi Confréri l'a fè, lâi a rein qu'à verâ la rîta ào bon Dieu on par d'ans.

MARC A LOUIS.

Pas juste! — Un pompier, blanchi sous le jet et qui venait de prendre sa retraite, disait à quelqu'un :

— Dire que j'ai pourtant fait partie quarante ans du corps des pompiers et qu'il n'a jamais brûlé dans ma maison!

A bon vin, pas d'enseigne. — Un paysan amène un char de bois chez un riche propriétaire de B'', qui lui offre un petit vin à faire frissonner en pleine canicule.

Le marchand fait bonne mine à mauvais jeu :

— Ah! dit-il, voilà une fine goutte! Quel vin délicieux!...

Le lendemain, il amène un second char de bois. Le rentier, qui n'a pas la clef de la cave sous la main, est obligé d'offrir le vin resté sur la table après le dîner.

Le paysan en boit deux verres, sans dire autre chose que : « A votre bonne santé, monsieur! »

Son client, surpris de ce laconisme, lui dit :

— Mais, vous m'avez fait grand éloge du vin que je vous ai donné hier, et vous ne me dites rien de celui-ci!...

— Ah! mossieu, c'est ce que je vous dirai : celui-ci n'a pas besoin d'être blagué.

La romance de Guillaume-Tell.

Romance suisse par Ch. Fr. Philib. Masson, citoyen français.

FIN

La flèche.

Le tyran, qui toujours l'observe, A ce coup, loin d'être touché, Aperçoit un trait de réserve Que le héros tenait caché.

« Je veux que ta bouche déclare Pourquoi ce trait sous tes habits. » « — Pour t'en percer le cœur, barbare! » Si j'eusse, hélas! blessé mon fils. »

A cette réponse hardie, D'un homme courageux et franc, Qu'on s'imagine la furie Qui transporte le fier tyran. « Je saurai punir tant d'audace! » « Soldats, qu'on l'enchaîne d'abord: » Pour ce rebelle plus de grâce; » Il souffrira plus d'une mort. »

L'orage.

On enlève Tell, on l'enchaîne;

Il est embarqué sur le lac;

Gesler à sa suite le traîne

Au château-rocher de Kusnach.

Mais tout à coup le ciel s'irrite;

La foudre éveille les échos;

Le vent mugit, l'onde s'agit;

Le bateau tourne sur les flots.

Le pilote éperdu s'approche :

« Seigneur, nous allons périr tous; » « Le vent nous pousse à cette roche; » « Seigneur, plus de salut pour nous. » « Mais Tell est né sur ce rivage, » « Il en connaît chaque rocher, » « Il peut éviter le naufrage, » « C'est le plus habile nocher. »

Le tyran tremblait dans son âme (Un méchant redoute la mort). Libre à l'instant, Tell prend la rame,

Et fend la vague avec effort.

Il commande, tous obéissent;

Tel est l'empire des héros;

C'est en vain que les vents mugissent,

Son adresse dompte les flots.

Il choisit déjà le rivage Propice à ses desseins hardis.

Il méditait, pendant l'orage,

La liberté de son pays.

Quand, vainqueur de l'onde rebelle,

Au bord il fut près de toucher,

Repoussant du pied la nacelle,

Il s'élança sur le rocher.

Le chemin creux.

Il a saisi l'arme terrible,

Inexorable dans sa main;

Derrrière un roc inaccessible,

Il se poste, près du chemin.

Le tyran au naufrage échappe;

Et comme il passe auprès de Tell,

Le trait vengeur siffle et le frappe...

Il tombe sous ce coup mortel.

Le héros, du sommet, lui crie,

« Je t'ai puni, monstre! c'est moi,

« Tout oppresseur de ma patrie

» Puisse-t-il tomber comme toi! »

Il s'éloigne, il vole, il rassemble

Ses compagnons les plus vaillants;

Et bientôt ils fondent ensemble

Sur les esclaves des tyans.

La liberté.

La liberté près d'eux rappelle

L'ancien courage et la vertu :

Dès qu'un peuple combat pour elle,

Il ne saurait être vaincu.

Du grand nombre et de la furie,

Ils triomphèrent mille fois ;

Notre indépendance chérie

Est l'heureux prix de leurs exploits.